

Concours Internationaux de Formation Professionnelle



1

Editeur:

Organisation internationale
chargée de promouvoir la formation professionnelle
et les concours internationaux
de formation professionnelle
de la jeunesse,
Calle de Eugenio Salazar 27,
Madrid-2, Espagne, 1979

Rédaction:

Hans Fink, Vienne
Otto Seger, Vaduz
Daniel Sommer, Ebmingen
Alfred Spoelgen, Bonn

Imprimerie:

Druckerei Gebrüder Kopp o.H.G., Cologne

Concours Internationaux de Formation Professionnelle



Préface

Objectifs de l'organisation

Origines et développement

25 Concours Internationaux

Plus qu'une course aux médailles

Le déroulement des concours

Les métiers aux concours

Bases juridiques

L'Assemblée des membres de l'organisation internationale

1

Préface

Lorsqu'aux 25èmes Concours Internationaux de Formation Professionnelle, de jeunes artisans de tous les pays se réuniront une fois de plus pour un affrontement pacifique, ils rejoindront les rangs des quelques 5000 jeunes gens de 21 pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique et d'Afrique qui pendant ces 30 dernières années ont fait preuve de compétence professionnelle au niveau international.

Mais ce n'est pas uniquement une question de médaille d'or, d'argent ou de bronze. Les concours internationaux encouragent tous ceux qui s'occupent de formation professionnelle de la jeunesse, en leur permettant de comparer et d'échanger leurs expériences avec leurs semblables d'autres pays.

Les concours peuvent aussi développer les relations économiques entre les pays participants puisque à l'arrière-plan des jeunes artisans se trouvent les entreprises qui les emploient et qui les ont partiellement formés.

Les »Olympiades Professionnelles« sont promues par »l'Organisation internationale chargée de promouvoir la formation professionnelle et les concours internationaux de formation professionnelle de la jeunesse«, qui désire exposer ses tâches et ses objectifs dans cette brochure. Ce texte donne un aperçu de l'histoire, du déroulement et de la signification des concours, qui méritent bien que davantage de jeunes y participent.

Objectifs de l'organisation

Promotion de la formation professionnelle

L'objectif principal de l'organisation est de promouvoir la formation professionnelle parmi les jeunes travailleurs provenant de l'industrie, de l'artisanat et des entreprises de services.

Les concours donnent à chaque fois l'occasion d'observer le niveau de connaissances des jeunes professionnels et permettent aux délégués et experts des pays participants d'échanger leurs expériences.

Echange d'informations accru

L'échange d'informations s'est intensifié après l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution de l'organisation internationale, en 1976. Entre autre, des séminaires permettant de renseigner les pays participants sur les systèmes et méthodes de formation professionnelle employés par les différentes nations, ont été organisés et des descriptions de métiers élaborées.



3

Origines et développement

Premier concours en 1950

Jadis il se trouvait déjà quelques nations qui organisaient des concours individuels dans quelques métiers. Ces concours avaient pour but d'encourager les jeunes et leur permettaient de se situer professionnellement.

En 1949, quelques Espagnols qui s'occupaient de formation professionnelle, eurent l'idée d'inviter leur pays voisin, le Portugal, à un concours. Ce concours eut lieu en 1950 et réunissait 12 concurrents de 12 métiers de chaque pays. Les organisateurs ne pouvaient certainement pas prévoir que leur idée tomberait dans une terre aussi fertile et connaîtrait un essor aussi grand!

International depuis 1953

Dans le feu de l'enthousiasme, ils allèrent un pas plus loin en invitant les représentants accrédités des corps diplomatiques à Madrid au deuxième concours ibérique, dans le but de les rendre attentifs aux réalités des concours et également de les intéresser à une éventuelle participation. Cette démarche fut couronnée de succès puisque, lors des troisièmes concours en 1953, cinq autres pays devaient envoyer des candidats. Dès lors les concours pouvaient s'affirmer au niveau international.

C'est à l'Espagne qu'incombe l'honneur d'être la mère-nourricière de l'organisation et le sacrifice consenti par ce pays mérite d'être relevé ici: onze concours eurent lieu en Espagne. Dès le début, l'Espagne a supporté seule la charge et les frais du secrétariat général, dont le siège était à Madrid. L'idée est en quelque sorte comparable à celle de Pierre de Coubertin, père des Jeux Olympiques modernes et l'expression «les grandes idées viennent du coeur» est tout à fait valable pour les pionniers de l'organisation actuelle.

Impressionné par le niveau des connaissances

Tous ceux qui ont eu l'occasion de participer aux concours sont impressionnés par le niveau de capacité et l'étendue des connaissances des jeunes professionnels. Leur fierté d'être sélectionné est manifeste et leur joie de pouvoir nouer des contacts amicaux avec leurs collègues d'autres pays en dépit des barrières linguistiques, édifiante. Il est certain que cette expérience les marque pour la vie, autant sur le plan professionnel que sur le plan humain.

Entrée dans l'Organisation des différentes Nations

1950: Espagne
Portugal

1953: République fédérale d'Allemagne
Grande Bretagne
Suisse
France
Maroc (resorti après deux concours)

1954: Belgique

1956: Italie

1957: République d'Irlande

1958: Luxembourg

1961: Autriche

1962: Japon
Pays Bas

1963: Danemark

1967: République Corée du Sud

1968: Liechtenstein
Malte (resortie après trois concours)

1970: Taiwan

1975: Etats Unis d'Amérique
Iran

4

25 concours internationaux de formation professionnelle

Le tableau suivant donne un aperçu numérique du développement des concours. Il est à relever ici que, pour des raisons de finances et d'organisation, il devient à chaque fois plus problématique pour les promoteurs d'assumer les frais relativement élevés.

Si seulement quelques pays consacraient à la formation professionnelle une fraction des sommes dépensées pour la promotion des sports, la question financière serait aussitôt réglée.



	année	pays et lieu	pays participants	nombre de can- didats
I	1950	Espagne (Madrid)	2	24
II	1952	Espagne (Madrid)	2	16
III	1953	Espagne (Madrid)	7	65
IV	1954	Espagne (Madrid)	7	83
V	1956	Espagne (Madrid)	8	88
VI	1957	Espagne (Madrid)	8	128
VII	1958	Belgique (Bruxelles)	10	144
VIII	1959	Italie (Modena)	9	150
IX	1960	Espagne (Barcelone)	7	173
X	1961	République fédérale d'Allemagne (Duisburg)	11	193
XI	1962	Espagne (Gijon)	10	156
XII	1963	République d'Irlande (Dublin)	13	257
XIII	1964	Portugal (Lisbone)	11	198
XIV	1965	Grande Bretagne (Glasgow)	10	200
XV	1966	Pays Bas (Utrecht)	11	221
XVI	1967	Espagne (Madrid)	11	233
XVII	1968	Suisse (Berne)	14	256
XVIII	1969	Belgique (Bruxelles)	15	256
XIX	1970	Japon (Tokyo)	15	274
XX	1971	Espagne (Gijon)	15	271
XXI	1973	République fédérale d'Allemagne (Munich)	15	285
XXII	1975	Espagne (Madrid)	17	290
XXIII	1977	Pays Bas (Utrecht)	17	278
XXIV	1978	République Corée du Sud (Busan)	14	285
XXV	1979	République d'Irlande (Cork)	15	290

Participation en augmentation

Le nombre de pays participants et de candidats s'est stabilisé ces dernières années. Il est fort probable que ce nombre augmentera puisque plusieurs pays asiatiques et américains, ainsi que l'Australie, s'intéressent à faire partie de l'organisation, dont l'avenir est ainsi assuré.



Plus qu'une course aux médailles

Il est plus important de participer que de gagner

Chaque participant nourrit l'espoir de compter parmi les médaillés et dans tous les pays cette preuve tangible de performance est toujours appréciée.

Cependant, autant pour les concours internationaux de formation professionnelle que pour les Jeux Olympiques: »... il est plus important de participer que de gagner!« Toutefois, il ne faut pas oublier qu'une participation aux épreuves internationales présuppose une réussite aux sélections nationales, et que seul le meilleur candidat de chaque pays peut participer.

Pouvoir participer aux Olympiades Professionnelles est une expérience inoubliable pour chacun. Elle permet d'établir des contacts et d'échanger librement et au delà de toute barrière nationale, des idées et des expériences. Des amitiés se forment entre jeunes et moins jeunes, parfois pour la vie. Tous s'aperçoivent que seul un effort à la limite de la performance donne une satisfaction personnelle.

Le concours offre également l'occasion de faire connaissance avec un pays inconnu et d'apprendre à apprécier ses habitants. La structure du programme laisse beaucoup de place aux activités de ce genre. On apprend par là à comprendre d'autres mœurs et d'autres habitudes.

Contacts sur le plan économique

Pour les pays participants, les concours offrent la possibilité d'établir avec d'autres pays des contacts sur le plan économique. Il est souvent arrivé que des contrats pour la livraison de machines et d'autres équipements se sont conclus pendant les concours. En outre, la comparaison des niveaux très différents de développement technique apporte à chaque pays de précieux renseignements.

Formation professionnelle pilier de réussite

Enfin, il est très intéressant pour chacun de pouvoir tirer des conclusions quant à son propre système de formation professionnelle. Chaque pays a depuis longtemps compris que la formation professionnelle est à la base de toute réussite économique.

Une rapide comparaison des performances met en évidence les avantages et désavantages des différents systèmes de formation et permet de mieux juger le sien propre.

L'idée d'un affrontement amical entre jeunes professionnels du monde entier s'est donc imposée et ceci est très positif. A l'heure actuelle où les jeunes ressentent souvent les contraintes du rendement à tout prix, ces contacts spontanés au niveau international sont d'une grande valeur. Le développement réjouissant des concours jusqu'à présent permet d'espérer que beaucoup d'autres jeunes pourront s'enrichir au travers de pareilles expériences.



6

Le déroulement des concours

Tâches du pays organisateur

Sur proposition d'un des membres, l'assemblée des membres décide d'organiser un concours. Suite à cette prise de position, le pays organisateur assume la responsabilité de réaliser cette importante manifestation. Il faut surtout prévoir des logements pour les jeunes, les délégués, les experts et les observateurs. Le pays-hôte prend à sa charge les frais d'installation des ateliers où se dérouleront les concours, et la mise à disposition des machines, outils et matériaux nécessaires à l'exécution des travaux du concours. Le pays-hôte met également à disposition les chefs d'atelier et des interprètes pour résoudre les difficultés linguistiques entre experts et candidats. Il se charge aussi de l'établissement des certificats et médailles qui seront distribués aux participants et organise les manifestations prévues dans le cadre du programme des concours.

Décisions de l'organisation

Une année avant le concours, les différents organes de l'organisation internationale prennent des décisions en ce qui concerne:

- Lieu et durée du concours
- Programme du concours
- Professions qui seront admises aux concours
- Nomination des collèges d'experts pour chaque profession
- nombre approximatif de candidats par pays

Un Candidat par métier par pays

Chaque pays membre a le droit d'envoyer aux concours un candidat masculin ou féminin par profession admise. L'âge maximum pour un candidat est de 21 ans, c'est-à-dire: le candidat peut avoir 21 ans révolus dans l'année des concours. La nomination d'un même candidat pour deux concours consécutifs n'est pas admise.

**Concours avec
outils
personnels**
**Tâches du
Comité
Technique**

La sélection des candidats est affaire de chaque pays. Les inscriptions définitives doivent être présentées six mois avant le début des concours. Les frais relatifs à l'envoi des candidats et des experts (voyage, logement et subsistance) sont à la charge du pays que ces candidats et experts représentent.

Les candidats ont le droit d'apporter leur outils personnels ainsi que d'autre produits auxiliaires, dont le choix et la quantité ne sont pas limités.

Environ 6 mois avant le début du concours, le comité technique se charge de l'exécution des tâches suivantes:

-
- Sélection de 3 projets d'examen par métier, choisis parmi les propositions élaborées par les experts internationaux des pays membres;
-
- Définition des critères de taxation et des limites de temps pour l'exécution du projet d'examen dans chaque profession;
-
- Etablissement des exigences en ce qui concerne le matériel, les machines et les outils;
-
- Approbation des mesures prises par le pays organisateur;
-
- Nomination finale des participants et des experts.
-

La décision d'accepter un métier aux concours dépend du nombre de candidats annoncés. Au cas où moins de 5 participants sont annoncés pour un métier, le métier en question n'est pas admis aux concours.

Le nombre d'experts par pays est également limité et ne doit pas dépasser la moitié du nombre de candidats inscrits aux concours.

Début du concours

Les membres du comité technique doivent se présenter sur les lieux du concours 5 jours avant le début de celui-ci. Pendant ce temps, ils se chargent des préparations suivantes:

- Sélection finale du projet d'examen pour chaque profession;
- Définition finale des critères de taxation;
- Vérification des inscriptions des candidats, vérifier si celles-ci sont conformes aux conditions de participation (limite d'âge, etc.)
- Inspection des ateliers et des machines, vérifier si les exigences minimales établies pour l'exécution des travaux sont respectées;
- Vérification des dispositifs de sécurité pour les candidats;
- Préparation du matériel et des outils destinés à chaque candidat;
- Traduction de tous les formulaires et documents nécessaires à l'exécution des travaux dans la langue maternelle du candidat, afin que ces documents soient compréhensibles aux candidats et aux experts.



**Cérémonie
d'ouverture
officielle**

Une fois les dernières préparations terminées, la cérémonie d'ouverture officielle peut avoir lieu. A cette cérémonie sont conviés non seulement les candidats, les délégués des pays participants, les experts et les observateurs, mais également les représentants officiels du pays organisateur, ainsi que les représentants des missions diplomatiques des pays participants.

**Préparation
du candidat**

Une demi-journée avant le début des travaux du concours, les candidats ont la possibilité de visiter les ateliers et de se familiariser avec les machines et les outils. L'on procède ensuite au tirage au sort des places de travail et ainsi un premier contact s'établit entre les candidats, les experts et les chefs d'atelier.

Le jury est composé de 3 – 5 experts par profession, en fonction du nombre de candidats inscrits. Ces experts proviennent de différents pays. La présidence de chaque jury est assurée par un délégué technique d'un des pays participants, qui a pour ainsi dire une fonction d'arbitre dans les litiges éventuels.

**Taxation
selon système
à points**

La taxation des travaux par les jurys est basée sur un schéma préétabli selon lequel un nombre de points est attribué à chaque critère. Pour tous les métiers, la taxation se fait selon un système à points, le maximum étant de 100. Aucun expert ne juge le travail du candidat de son pays.

**24 heures
pour
l'exécution
du travail**

Le projet sélectionné est distribué aux candidats au début du concours. Le candidat en prend connaissance, étudie le travail imposé et commence. Au maximum $3\frac{1}{2}$ jours sont prévus pour l'exécution du projet, une moyenne de 24 heures.

Pendant le déroulement du travail, les experts surveillent les jeunes et prennent note de l'avancement et du niveau des travaux en cours. Ces annotations sont prises en considération lors de la taxation finale. Une fois le temps maximum prévu écoulé, le jury se réunit pour procéder à la taxation finale. En se basant sur les points calculés par les experts, les présidents des commissions d'experts communiquent les résultats au comité technique, qui les vérifie et les transmet à l'assemblée des membres. L'assemblée décide de l'attribution définitive des prix, sur proposition du président au comité technique.

**Médailles pour
les trois
premières
places**

Une médaille est décernée pour les trois premières places ainsi qu'une mention d'honneur pour performance exceptionnelle. En outre, chaque candidat reçoit un certificat de participation aux concours, indépendamment de son résultat.

Les concours internationaux de formation professionnelle se terminent par la cérémonie officielle de clôture, au cours de laquelle les médailles et certificats sont distribués et tous les participants chaleureusement remerciés de leurs efforts.

La soirée d'adieu, dernière manifestation des concours, est colorée de productions spontanées émanant de chaque délégation. Ici les jeunes se retrouvent, fraternisent, s'amusent et se quittent . . .



Les métiers aux concours

Aux cours des années, les concours internationaux de formation professionnelle ont englobé 33 professions:

Ajustage	Installation électrique
Outillage	(courant fort)
Mécanique de précision	Maçonnerie
Horlogerie	Taillage de pierre
Dessin Industriel	Peinture
Tournage	Plâtrerie
Fraisage	Ebénisterie
Construction Métallique	Menuiserie
Soudage Oxy-acétylénique	Charpenterie
Soudage électrique	Bijouterie/Joaillerie
Modelage sur bois/Fonderie	Tailleur Hommes
Tôlerie/Carrosserie	Coiffure Dames
Chaudronnerie	Coiffure Hommes
Installation Sanitaire	Couture Dames
Electronique Industrielle	Garnissage de meubles
Réparation Radio & TV	Mécanique automobile
Installation électrique	Cuisine







**Constitution
depuis 1976**

A la fin de l'année 1976, les pays membres décidèrent à l'unanimité d'adapter une nouvelle constitution.

Madrid fut désigné comme siège central de l'organisation, d'une part parce que les concours eurent leur origine en Espagne et d'autre part en raison du support constant apporté aux concours par ce pays, qui s'est dès le début taillé la part du lion du travail.

Le titre de membre de l'organisation est ouvert aux institutions nationales de tous les pays pour autant que ces institutions collaborent de façon compétente ou encouragent la formation professionnelle dans leur pays. En principe, l'admission d'un membre n'est pas possible si une autre institution du même pays fait déjà partie de l'organisation en tant que membre. Toute exception à cette règle doit être ratifiée par l'assemblée des membres.

**Assemblée des
membres et
commission
permanente**

La gestion de l'organisation incombe à l'assemblée des membres, avec la commission permanente comme organe.

Chaque pays délègue deux représentants. L'un, le délégué officiel, siège au comité administratif et l'autre, le délégué technique, siège au comité technique. L'organe faîtière de l'organisation internationale est l'assemblée des membres, qui est formée du comité administratif et du comité technique réunis. Chaque comité choisit un président et un vice-président parmi ses membres.

La commission permanente est formée d'un président et de trois vice-présidents. Comme vice-présidents fonctionnent le président du comité administratif, le président du comité technique, ainsi qu'un représentant du pays-hôte. Les membres de la commission permanente proviennent de pays différents afin d'assurer une représentation équitable des autres membres de la commission au niveau international.

Vis-à-vis de l'extérieur, l'organisation est représentée par le président de l'assemblée des membres.

L'expédition des affaires courantes de l'organisation est du ressort du secrétariat général, conformément aux instructions des différents organes, comités et commissions.

Les frais de l'organisation sont couverts par les cotisations des membres ainsi que par d'autres allocations. Le montant des cotisations est fixé par l'assemblée des membres.



L'Assemblée des membres de l'organisation internationale

Président

Manuel Valentin-Gamazo y de Cárdenas
Calle de Eugenio Salazar 27
Madrid-2 (Espagne)

1. Vice-président et Président du comité administratif

Alfred Spoelgen
Deutscher Industrie- und Handelstag
Adenauerallee 148
5300 Bonn 1 (République fédérale d'Allemagne)

2. Vice-président et Président du comité technique

H.J.H. Hamer
Generalsekretariat Vereniging ter
Veredeling van het Ambacht
Buitenplein 60
Amstelveen (Pays Bas)

3. Vice-président et représentant officiel de l'Irlande

Richard Sweeney
Department of Education
Marlborough Street
Dublin 1 (Irlande)

Secrétaire Général

Francisco Albert Vidal
Calle de Eugenio Salazar 27
Madrid-2 (Espagne)

Sécrétariat Général

Secrétaire Général

Francisco Albert Vidal

Directeur du Secrétariat

Julio Capdepón
Calle de Eugenio Salazar
27
Madrid-2 (Espagne)

Conseiller technique

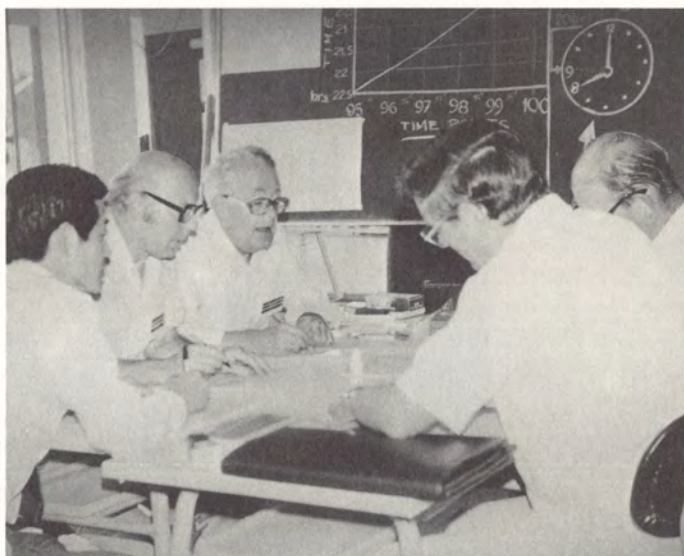
Angel Martinez

	Délégués officiels	Délégués techniques
République fédérale d'Allemagne	Alfred Spoelgen Deutscher Industrie- und Handelstag Adenauerallee 148 5300 Bonn 1	Günter Dressel Deutscher Handwerkskammertag Johanniterstraße 1 5300 Bonn 1 Dieter Nispel Diplom-Ingenieur VDI Brehmstraße 22 8000 Munich 90
Autriche	Hans Fink Bundeskammer der gewerblichen Wirtschaft Bildungspolitische Abteilung Opernring 1, Stiege E, 7. Stock 1010 Vienne	Hans Bammer Bundeskammer der gewerblichen Wirtschaft Bauernmarkt 13 1010 Vienne
Belgique	M. Charles Grommen Aven. Paul Heymans 121/21 1200 Bruxelles	Jean Vastiau Comité National de Formation et de Perfectionnement Professionnels Tennisstraat 106 9219 Gentbrugge
République Corée	Sung Wen Chang Secretary General, Korea Committee IVTC 195-3, 2-Ga, Ulehi-Ro, Chung-Ku, C.P.O. Box 2668 Seoul	Myung Soon Kang College of Engineering Hanyang University Seoul
Taiwan (R.O.C.)	S.C. Wang China Productivity Center 62 Sining South Road Taipei, Taiwan 100	Cheng-chen Liu P.O. Box 59456 55-1, Chi-Yuan New Villa Kwei Tse Tsun; Taishan Hsiang Taipei Hsien, Taiwan

	Délégués officiels	Délégués techniques
Espagne	Juan Angel Gato Gómez Avda. de Vinateros, 169 Madrid-30	Leopoldo Maestu García Dr. Ingeniero Industrial Marqués de la Valdavia, 5 Madrid-5
Etats-Unis d'Amérique	Larry W. Johnson Executive Director, VICA National Office 105 N. Virginia Avenue Falls Church Virginia 22046	Harold E. Lewis Director VICA U.S. Skill Olympics 105 North Virginia Av. Falls Church Virginia 22046
France	Lucien Hibert Secrétaire Général Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France 82, rue de l'Hôtel de Ville 75 Paris-4 ^e	Raymond Poitevin au »Bischenberg« 55 Bischoffsheim 67210 Obernai
Pays Bas	H. Bertelsmann Generalsekretariat Vereniging ter Veredeling van het Ambacht Buitenplein 60 Amstelveen	H.J.H. Hamer Generalsekretariat Vereniging ter Veredeling van het Ambacht Buitenplein 60 Amstelveen
Iran	Ali-Asghar Ehsani Secretary National Technical Skill Competitions Committee Ministry of Labour and Social Affairs Teheran	Sohrab Kholdebarin National Committee of Apprentice Competition Ministry of Labour and Social Affairs Teheran
République d'Irlande	Richard Sweeney Department of Education Marlborough Street Dublin 1	William White Department of Education Hawkins House, Floor 11 Dublin 2

	Délégués officiels	Délégués techniques
Italie	Dott. Ing. Ennio Ferrari Presidente, Istituto Professionale Statale per l'Industria e l'Artigianato «Fermo Corni» Largo Corsica 25 41100 Modena	Dott. Ing. Giuliano Ghedini Istituto Professionale Statale per l'Industria e l'Artigianato «Fermo Corni» Largo Corsica 25 41100 Modena
Japon	Yoshikazu Furuya Japan Industrial & Vocational Training Association 2-17-3, Shibuya-Ku Minamizuka Building Tokyo	Takeo Ishii Ministry of Labour 1-3-1, Otemachi Chiyoda-Ku Tokyo
Principauté Liechtenstein	Otto Seger Abtswingertweg 4 FL 9490 Vaduz	Michael Biedermann Berg 455 FL 9493 Mauren
Luxembourg	Gaston Glaesener Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale 55, Boul. de la Petrusse Luxembourg	Lucien Schneider Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale 55, Boul. de la Petrusse Luxembourg
Grande Bretagne	F. D. Hill Berry House 21 Bramley Avenue Canterbury, CT1 3XW Kent	George Clayton Mayfair, 27 Bay Tree Road Fairfield Park Bath (BA1 6NB) Avon
Switzerland	Daniel Sommer Secrétaire Central Schweiz. Spenglermeister- und Installateur-Verband Steinmüristraße 10 8123 Ebmatingen	René Gonthier Directeur Ecole Technique et de Métiers Ste-Croix Rue du Chasseron 17 1450 Ste-Croix





IVTO





